

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

### Rebond confirmé du secteur de l'assurance au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018

En termes d'encaissement les chiffres de l'assurance directe du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 ont confirmé le mouvement de reprise amorcé au trimestre précédent: l'encaissement des branches non vie continue de progresser de 18,84% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et les primes en assurance-vie augmentent de 6,45% par rapport à la collecte du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Compte tenu des performances des trois premiers trimestres l'ensemble de l'année enregistre une hausse des primes de 3,63% : les branches non vie progressent de 20,88%, alors que celles de l'assurance-vie croissent de 0,99%.

Les chiffres du dernier trimestre de 2018 font cependant état d'un recul important des résultats du secteur des assurances directes: avec 331,46 millions d'euros les bénéfices sont en diminution de 32,65% par rapport aux 492,17 millions de 2017 et avoisinent le niveau de 338,99 millions enregistré en 2014.

Après avoir été en recul par rapport à 2017 depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre, l'encaissement de l'assurance-vie enregistre sur l'année entière une modeste progression de 0,99%, se décomposant en une croissance de 38,85% de l'encaissement relatif aux produits à rendements garantis face à un recul de 10,86% de celui des produits vie en unités de compte. Une analyse sur les différents trimestres de 2018 montre que la préférence pour les produits garantis était constante tout au long de l'année et que sauf pour le dernier trimestre l'encaissement des produits en unités de compte était en recul.

L'évolution des produits classiques reste influencée par les produits d'épargne-pension au titre de l'article 111bis de la loi sur l'impôt sur le revenu qui ont progressé de manière importante: les quelque 96.102 contrats – en progression de 17,98% par rapport à 2017 - ont généré un encaissement de 137 millions d'euros, soit 15,45% de plus qu'en 2017. L'épargne gérée à ce titre s'élève à 995 millions d'euros à la fin de 2018.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 176,84 milliards d'euros à la fin 2018, en progression de 2,11% par rapport à fin 2017, mais en recul 2,10% par rapport à la fin du mois de septembre 2018.

Avec 255,15 millions d'euros le résultat après impôts est en diminution de 13,14% par rapport à celui de 2017.

L'assurance non vie - hors assurances maritimes du 4<sup>ème</sup> trimestre - progresse de 20,88% sur les douze mois de 2018, cette progression remarquable continuant d'être impactée de manière significative par les retombées de l'agrément de compagnies ayant choisi le Luxembourg comme lieu d'installation suite à la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne. Comme suite à un quatrième trimestre particulièrement décevant les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, n'enregistrent plus qu'une croissance de leur encaissement de 0,75%. Avec une augmentation de 35,70% de leurs primes, les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes progressent par contre de manière importante. L'assurance maritime pour laquelle seules les données des trois premiers trimestres sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a reculé de 20,88% au cours de cette période.

Avec un excédent après impôts estimé à 76,30 millions d'euros le résultat des entreprises d'assurance non vie luxembourgeoises, hors assurances maritimes du 4<sup>ème</sup> trimestre, recule de 61,56% par rapport à celui de 2017. Une part importante de cette diminution résulte des frais d'établissement des compagnies britanniques ayant rejoint le Luxembourg dans le cadre du Brexit.

Les chiffres relatifs aux primes, aux impôts et aux résultats ne concernent que les seules entreprises d'assurances directes contrôlées par le Commissariat aux assurances; se trouvent donc exclues les entreprises de réassurance ainsi que les succursales luxembourgeoises d'entreprises d'assurances d'autres pays de l'Union Européenne dont l'ensemble des données pour 2018 ne sera connu qu'ultérieurement.